



2019

# Rapport d'activité Reliance

Reliance  
Une démarche  
d'intégration et de  
cohésion sociale au  
quotidien



# *RAPPORT D'ACTIVITE RELIANCE*

**« Apprendre une langue nouvelle n'est pas simple, ni neutre, mais une entreprise exigeante, prenante, bouleversante : une nouvelle naissance à un nouveau monde. Comme pour les premières années du petit enfant, l'infans, cela nécessite la présence d'un guide empathique qui doit rendre ce temps d'apprentissage plus calme et sécure, en s'ajustant au mieux à la situation et aux capacités de ceux qui le vivent. »**

**Françoise Joliat**

# Table des matières

<b>5</b>	<b>Une année de changement</b>
<b>8</b>	<b>Le comité</b>
<b>9</b>	<b>Les antennes</b>
<b>20</b>	<b>Les chiffres clé</b>
<b>21</b>	<b>Fonctionnement</b>
<b>24</b>	<b>Formations</b>
<b>25</b>	<b>Elargissement des activités</b>
<b>27</b>	<b>Recherche de fonds</b>
<b>29</b>	<b>Coordination et collaborations</b>
<b>31</b>	<b>Événement : Fête de Reliance</b>
<b>36</b>	<b>Rapports financiers : bilan et comptes</b>
<b>42</b>	<b>Conclusion</b>
<b>44</b>	<b>Remerciements</b>

# 2019

## Une année sous le signe du changement

- **Françoise Joliat, Présidente et membre fondatrice de Reliance, tire sa révérence.**
- **Des forces nouvelles intéressées à s'investir dans l'aventure Reliance.**
- **Faire face aux sollicitations de développement : nécessité de définir les contours en termes de prestation**
- **Répondre à la demande de deux communes : à l'étude un projet de l'ouverture d'une nouvelle antenne**

Au revoir Françoise,

*Très chère Présidente de l'Association Reliance durant 12 années, toi qui as pris la direction de ce projet dès sa création et ne l'a pas quittée. Tu as occupé la fonction de présidente avec une solide détermination à avancer contre vents et marées, à surmonter les doutes et les crises qui n'ont pas manqué de nous secouer.*

*Nous regretterons ton sens aigu de la politique, ta vivacité réflexive, ta jeunesse d'esprit, alliés à un calme apparent inébranlable qui ont su venir à bout des écueils, à l'interne comme à l'externe, ta capacité à maintenir le cap et ta conviction sur le chemin à suivre :*

*Soutenir des enfants, des jeunes en difficulté dans leur scolarité et s'organiser contre l'échec scolaire en leur proposant un suivi individualisé, pédagogiquement ciblé et à long terme.*

*Par le biais d'un tutorat, tisser des liens sociaux et intergénérationnels visant à une reconnaissance et à un respect mutuel.*

*Tout un programme que tu as animé de termes enchanteurs tels que :*

- *Passeurs socioculturels dans l'interface Ecole-Société*
- *Guides empathiques, stables et durables*
- *Modèles positifs capables de partager savoirs et expériences*

*Nous te devons une extraordinaire conceptualisation de ce rêve partagé qui peu à peu a pris la forme de ce magnifique bateau de croisière sur lequel nous voguons aujourd'hui.*

*Ainsi tout au long de ces années, tu n'as pas ménagé ta peine à l'écriture mais également à l'écoute et à l'accompagnement de chacun et chacune dans l'aide à surmonter les obstacles, à dépasser les blocages rencontrés dans l'accompagnement de tel ou tel enfant.*

*Tu as mis tes compétences professionnelles à nous donner des outils de compréhension sur le pourquoi les enfants butent sur tel ou autre apprentissage. Tu nous as donnés des clés de lecture pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le développement cognitif et les acquisitions de connaissances.*

*Tu nous as aidés à déchiffrer les impossibles parfois rencontrés par les enfants migrants à aborder notre langue nouvelle pour eux, dont l'apprentissage veut dire le risque de s'éloigner de son propre centre, de ses codes culturels, d'une autre manière d'être au monde, bref d'être engagé dans une refonte identitaire dont nous ne percevons pas l'ampleur et le prix de l'effort.*

*Aussi, nous tenons sincèrement à te remercier pour ton investissement, ton énergie à développer Reliance, ta générosité dans la mise à disposition de tes compétences, et tes mots qui vont nous nourrir pour longtemps et éclairer la route qui continue de s'ouvrir devant nous. Et finalement te souhaiter du bonheur et du succès dans les activités que tu poursuis, avec l'intention toujours de faire que chacun trouve sa place en ce monde.*

*Merci Françoise !*

*Tisser des liens (**Relier**)  
pour comprendre et  
construire du sens*

*En dépit de l'adversité,  
rebondir, être capable de  
réussir (**résilience**)*

# Le comité

**Dominique Chautems Leurs** **Présidente**

**Claude Poscia** **Trésorier**

**Nicole Andreetta** **Membre**

**Yann Boggio** **Membre**

**Aude Chabot** **Membre**

**Christian Frey** **Membre**

**Janka Kaempfer** **Membre**

**Bilal Ramadan** **Membre**

**Aurélie Richard** **Membre**

**Pierre Tuscher** **Membre**

**Nadia Baehler** **Coordinatrice**



# Les antennes

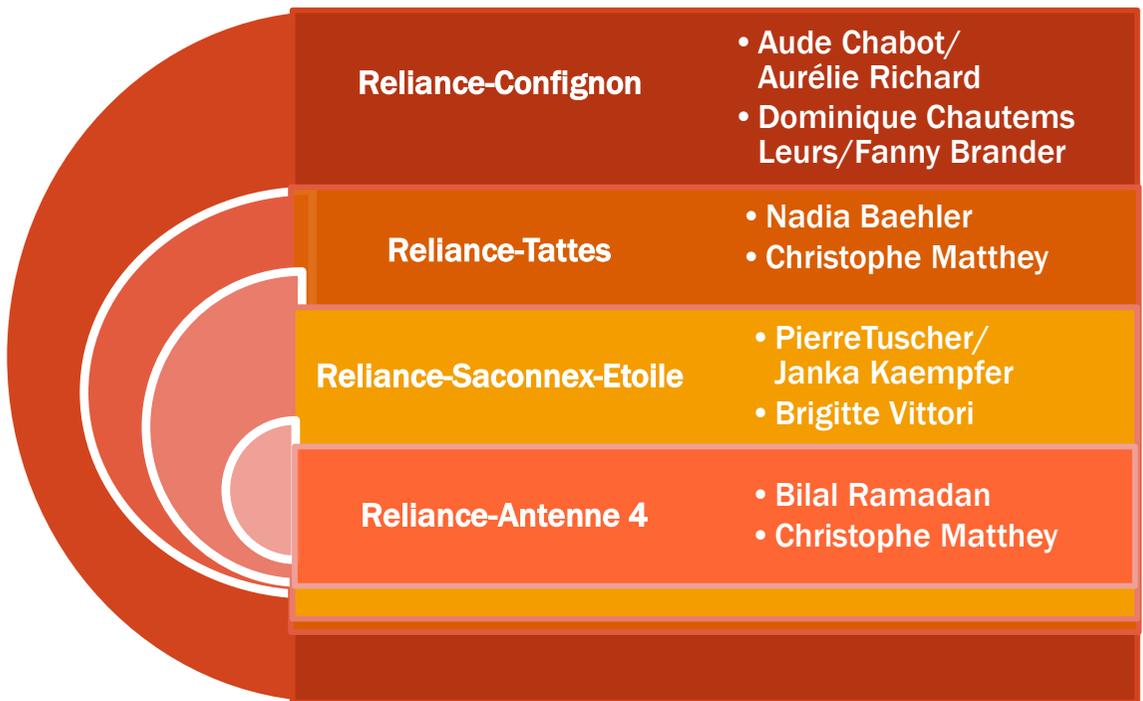
Une antenne Reliance est localisée sur un territoire (Confignon-Bernex-Onex, Lancy) ou se focalise sur une population (familles réfugiées au Foyer des Tattes, jeunes RMNA des foyers du Grand-Saconnex et de l'Etoile). Dans ce cas, les enfants/ jeunes sont scolarisés dans les établissements proches des centres d'hébergement collectifs, les plus âgés inscrits à Access II.

Une antenne Reliance réunit une vingtaine de tuteurs/tutrices qui offre un suivi individualisé à 20-25 enfants/jeunes.

En termes d'accompagnement ce mode de fonctionnement nous est apparu optimal. Selon l'agenda défini avec les responsables de l'antenne, les tutrices et tuteurs se rencontrent lors de séances mensuelles d'intervision. Ce moment est fondamental puisqu'il permet de rendre compte, d'échanger sur les pratiques et de poser des questions relatives à leur tutorat.

Le Comité supervise et veille au bon fonctionnement des antennes : les administrateurs/trices assurent leur présence au sein du Comité, la présidente et/ou la coordinatrice participent aux séances d'intervision.







**Reliance-Confignon** : L'antenne de Confignon s'adresse à des enfants scolarisés dans les établissements de Confignon, du Petit-Lancy ou de Onex ainsi que les Cycles d'Orientation du Vuillonex, des Grandes-Communes, du Marais ou de Sécheron. Certains parents souvent démunis face à la scolarité de leurs enfants reçoivent ainsi le soutien de Reliance.

**Aurélié Richard** et **Aude Chabot** ont coadministré l'antenne de Confignon durant l'année 2018-2019. Aurélié Richard a souhaité prendre de nouvelles responsabilités au sein de Reliance dans lesquelles nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès. C'est Aude Chabot qui a repris l'administration de l'antenne de Confignon dès la rentrée 2019.

Cinq tutrices ont quitté l'antenne de Confignon en juin 2019 et cinq autres les ont remplacées durant le premier semestre de la même année. Durant l'année scolaire 2018-2019, 17 tutrices et tuteurs ont accompagné 25 enfants en assurant 1024 heures de tutorat. Trois tutrices ont encadré une fratrie de deux, voire trois enfants.

Les contacts avec les directeurs et directrices des divers établissements se sont poursuivis, ainsi qu'avec les psychologues et les conseillers sociaux du CO des Grandes-Communes principalement. Dans la majorité des cas, ce sont eux qui nous proposent des enfants susceptibles de bénéficier d'un suivi individualisé et qui continuent à s'intéresser à leur devenir.

Les tutrices et tuteurs se sont réunis huit fois en séances d'intervision animées par **Dominique Chautems-Leurs** jusqu'en juin 2019 et par **Fanny Brander** dès la rentrée scolaire de septembre 2019.

## Des sujets débattus riches et vivants questionnant sur la manière de

- Comprendre et accompagner la baisse ou la faible motivation d'un élève, notamment d'un élève du cycle d'orientation
- Augmenter le sentiment de compétence d'un élève et lui permettre de changer le regard qu'il porte sur lui-même
- Mobiliser les parents et d'autres acteurs du réseau autour des besoins de l'enfant
- Différencier les attentes des adultes et les besoins des enfants
- Permettre à l'enfant de sortir de son sentiment d'échec
- Permettre à l'enfant de se fixer un objectif



**Reliance-Tattes** : L'antenne s'adresse essentiellement à des familles ayant déposé une demande d'asile et résidant dans le centre d'hébergement collectif des Tattes. Pour certaines familles la procédure est en cours d'examen à Berne, d'autres ont obtenu une réponse négative. Certaines encore sont au bénéfice d'un permis (N, F, F réfugié ou B réfugié) et sont dans l'attente d'un appartement. Quelques enfants suivis sont titulaires du passeport Suisse, une famille accompagnée, se situait hors asile.

La situation psychosociale et financière de ces familles est particulièrement précaire. Malgré la stabilité des arrivées en Suisse et l'ouverture d'autres foyers, la population des Tattes ne diminue pas. Le foyer accueille en 2019 près de 500 personnes dont 85 enfants, 4 mineurs non-accompagnés hors asile.

Au cours de l'année, 21 tuteurs/tutrices ont assumé 25 tutorats. Quatre tutorats se sont arrêtés, 9 ont été mis en place. Deux tutrices et un tuteur ont cessé leur activité et 7 ont rejoint l'antenne. Particularité : une situation a nécessité le soutien conjointement sur plusieurs mois d'un tuteur et d'une tutrice pour l'accompagnement d'un jeune.

En 2019, plusieurs familles suivies par Reliance ont eu la possibilité de quitter le foyer et de s'installer en appartement. Si le confort des familles s'est nettement amélioré, les enfants ont ainsi pu disposer d'une chambre et d'un espace pour étudier, celui des tuteurs et tutrices s'est en revanche complexifié. Le soutien aux enfants et aux familles s'est bien évidemment poursuivi, mais la conséquence a été des déplacements plus longs pour se rendre au nouveau domicile. Cet accompagnement demeure malgré tout plus que nécessaire, les familles perdent souvent les relais établis et les liens tissés au CHC et sont parfois confrontées à l'isolement.

**Nadia Baehler**, responsable de l'antenne, a renforcé les contacts avec la direction de l'établissement Vernier-Ranches et Vernier-Place. Elle a ainsi assisté à certaines réunions de travail en présence de **Yves Corbat**, directeur, qui a par ailleurs réuni le réseau-école au foyer des Tattes. La rencontre, devenue annuelle, a permis à **Gabriel Phélippeau**, responsable du CHC, aux assistantes sociales (ASIC) d'échanger et d'identifier les besoins pour un meilleur accueil de l'enfant avec son parcours de vie. Les conseillers sociaux du primaire et CO du Renard, les infirmières scolaires ainsi que les responsables des restaurants scolaires participent également à la rencontre.

Au printemps, Gabriel Phélippeau a, de son côté, organisé une rencontre réunissant les différentes associations intervenant au foyer afin de les d'informer sur l'actualité Tattes, mais également de faire un point de situation : arrivées, départs, projets, les besoins et les attentes des différents partenaires. Reliance-Tattes a également été invité à participer à la restitution des résultats de l'enquête concernant le dispositif vernolien d'intégration mené en partenariat avec le BIE et le SCOS. Ce service a aussi convié Reliance à la fête « des promotions seniors » en vue de recruter des bénévoles.

La collaboration avec l'Agora est toujours très appréciée et nous les en remercions.

Les sept réunions d'intervision ont permis aux tuteurs et tutrices de s'exprimer dans un espace de bienveillance et de confidentialité. Saluons le travail effectué, leur engagement et les ressources développées pour faire face à des situations délicates, souvent difficiles.

**Christophe Matthey**, psychologue FSP et animateur de l'antenne, a été à l'écoute, a impulsé des sujets de réflexion, a préconisé des pistes de travail. Ses interventions sont toujours très appréciées par le groupe. Il a réussi malgré la diversité des situations à construire une véritable unité. Deux situations ont nécessité l'organisation de rencontres spécifiques entre la tutrice, l'animateur et la responsable de l'antenne.

### Thématiques abordées :

- Mettre en évidence la nécessité d'un engagement mutuel de tous les partenaires (parents, école, famille, acteurs socioculturels, enfant/jeune, tuteur-trice-s) pour atteindre l'objectif
- Repérer les notions de « faire pour », « laisser faire » ou « faire avec », « faire équipe »
- Fixer de petits objectifs pour que la victoire semble atteignable et facile, pondérer le niveau d'exigence attendu
- Être tuteur-trice de Reliance implique d'être le témoin de la surcharge qui incombe à ces jeunes, accueillir tout cela, reconnaître et revoir les attentes
- Valoriser le parcours migratoire et le défi de l'intégration : un double enjeu
- Reconnaître la souffrance, la position de victime, la valider pour sortir de cette posture
- Être fier et admiratif de ce qui est déployé par ces enfants/jeunes
- Être dédié à l'instant présent avec eux/elles
- Représenter en tant que tuteur-trice un « fil rouge » dans des parcours jalonné de ruptures
- Travailler le lien de confiance et le lien au plaisir de la rencontre

### Rôle de Reliance

**Apporter des clés à la compréhension des valeurs et des manières de faire dans le pays d'accueil**

**Révéler les normes collectives en matière d'éducation d'un enfant**

**Définir les prérequis pour un bon fonctionnement d'un tutorat Reliance**

- Questionner les notions de négligence/ maltraitance, est-ce le rôle d'un tuteur-trice de Reliance de s'emparer de la problématique ?

**Reliance-Saconnex-Etoile** : L'antenne Saconnex-Etoile s'adresse à des jeunes requérants d'asile non accompagnés-RMNA. Au début du tutorat, ces jeunes sont scolarisés et mineurs dans la plupart des cas.

L'administration de l'antenne a été assurée en première partie de l'année par **Pierre Tuscher**. En septembre, **Janka Kaempfer** est devenue coadministratrice.

Au début du tutorat, les jeunes sont scolarisés.es et mineurs.es dans la plupart des cas. Leur connaissance du français est basique et elles/ils ignorent tout de l'environnement social dans lequel elles/ils devront évoluer et ceci avec peu ou pas de références. De ce fait, les tutrices et tuteurs doivent adopter une approche globale :

- S'occuper de leur scolarité en créant un contact avec l'école (maîtresse de classe et direction) en participant aux soirées des parents d'élèves et en mettant en place un soutien scolaire en cas de besoin ;
- Se soucier de l'orientation professionnelle ; les accompagner dans leurs formations préprofessionnelle et professionnelle ; établir une relation avec les écoles professionnelles, le maître ou la maîtresse d'apprentissage et le/la commissaire ;
- Établir une relation suivie avec les assistantes sociales (école et HG) concernées ;
- Se préoccuper de la santé et des conditions de logement des jeunes ;
- Suivre leur dossier de requérant.e et les aider dans leurs démarches administratives (en les adressant aux personnes compétentes) ;
- Lors du passage à l'âge adulte et au moment de la sortie de l'HG, les jeunes doivent pouvoir compter sur leur tutrice ou tuteur (choix d'une assurance-maladie, gestion du budget, etc).

Toutes ces tâches impliquent une grande disponibilité de la part des tutrices et tuteurs qui seront amenés.es à se rendre fréquemment disponibles pendant les heures de bureau.

L'antenne comptait 22 tutorats en janvier et 21 à fin décembre. 7 tutorats se sont terminés et 6 ont commencé. Deux tutrices ont changé d'antenne, trois l'ont quittée au terme du tutorat, une a commencé un nouveau tutorat et la dernière a interrompu son tutorat sans préavis. Trois nouvelles tutrices ont remplacé ces départs et deux tutrices ont repris un nouveau tutorat. En tout 26 jeunes ont bénéficié d'un suivi annuel ou partiel pendant cette année pour un total de 1359 heures de tutorat. Parmi ces jeunes, on comptait 3 permis N, 10 F, 6 F réfugiée, 8 B, une était suisse. Un jeune adulte a fait l'objet d'une mesure de renvoi forcé vers son pays après avoir été suivi en tutorat pendant 41 mois.

Les contacts se sont poursuivis avec la Direction d'ACCES II, celle de l'Ecole de Lullier, des doyennes du CFPP, le SPMi, les assistantes sociales de l'HG, des écoles et centres de formation ainsi qu'avec les enseignantes. La plupart des jeunes ont été désigné-e-s par la Direction d'ACCES II, des demandes sont venues d'autres intervenant-e-s institutionnel-le-s et, fait nouveau, des jeunes ont fait appel à Reliance directement.

Huit interventions se sont tenues, animées par **Brigitte Vittori**. Les tuteurs et tutrices dans leur très grande majorité ont rédigé avant chaque rencontre un commentaire sur le déroulement de leur tutorat. Chaque séance a fait l'objet d'un compte-rendu, mémoire du groupe.

### Sujets abordés lors des interventions en 2019 :

- Les conditions d'arrêt d'un tutorat : existe-t-il des critères objectifs (autonomie, intégration, ressources financières) ?
- Difficultés psychiques particulières : quand faut-il envisager le recours aux compétences d'un(e) thérapeute sans alourdir le réseau tissé autour d'un tuteuré (déjà complexe) ?
- Les limites de l'intervention d'un adulte bienveillant.
- Le rapport à l'argent : d'où proviennent les ressources - parfois importantes - des jeunes migrants ? Faut-il s'en inquiéter ? Comment aborder ce sujet Comment aider les jeunes à établir et tenir un budget ?
- La socialisation amicale, amoureuse et sexuelle : comment aborder ces questions en tenant compte des croyances et des codes dont sont porteurs nos tuteurés.es (qu'il faut déjà connaître). Cette thématique sera explorée plus à fond lors de l'intervention de février 2020 avec la participation de Michel Monnier de l'EPIC.
- Le passage de minorité à la majorité et la sortie de l'HG : droits et devoirs, impôts, assurances, subsides, rôle des intervenants institutionnels, des tutrices.

**Reliance-Antenne 4** : L'antenne intervient principalement sur la commune de Lancy, sur deux zones géographiques : le Foyer du Bac où les enfants sont scolarisés à l'école primaire du Petit-Lancy et l'école primaire Le-Sapay où les familles résident dans des appartements de l'Hospice général du chemin de Compostelle.

Six familles relevant du plan d'accueil de 800 Syriens particulièrement vulnérables mis en place par la Confédération et sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sont arrivées à Lancy en été 2018.

D'emblée au bénéfice d'un statut de réfugié et d'un permis B leur permettant une installation durable à Genève, ces familles fuyant les conflits armés totalisent à elles seules quatorze enfants scolarisés à l'école de Lancy. Tout d'abord réfugiées dans des camps non officiels, elles ont été prises en charge ensuite dans des camps officiels de l'ONU, en Jordanie ou au Liban. Elles sont arrivées les trois ensembles à Genève après de nombreux mois de périple traumatique et douloureux au cours duquel les enfants n'ont pas été scolarisés et n'ont donc aucune expérience des contraintes impliquées par l'école et les apprentissages.

L'objectif de cette antenne est d'être délocalisée et d'accompagner des enfants et des jeunes vivants aussi dans d'autres communes.

L'organisation d'une séance au mois de mars réunissant les différent-e-s acteur-trice-s a permis véritablement le démarrage de l'Antenne 4 de Reliance. Une liste des enfants nécessitant un accompagnement a été transmise au responsable de l'antenne, **Bilal Ramadan**.

Dès les garanties financières partielles mais néanmoins acquises, cette quatrième antenne a pu démarrer avec un petit effectif de tuteurs et tutrices et s'est progressivement mise en place dans le courant de l'année 2019.

Reliance-Antenne 4 compte 9 tutrices et 2 tuteurs et soutient 22 enfants et jeunes dans leurs apprentissages scolaires.

Une des particularités de l'Antenne 4 est qu'elle travaille souvent avec des fratries à la demande des écoles et des familles. Un tutorat a pris fin en 2019 et un autre a été transmis à une autre tutrice.

En 2020, deux nouveaux tuteurs (une tutrice et un tuteur) vont rejoindre cette belle et très conviviale équipe que nous tenons à remercier ici pour son engagement. Un merci également à son animateur **Christophe Matthey**.

Les Intervisions ont lieu 10 fois par an, en 2019 nous nous sommes réunis 6 fois.



### **Durant ces séances les thèmes suivants ont été traités :**

- L'espace de travail nécessaire à l'enfant,
- Les méthodes d'apprentissage,
- Le contact avec la famille et la prise en charge d'une fratrie,
- La procédure en cas de problème détecté dans un foyer,
- Le travail en réseau, la surcharge de travail des enfants,
- Le problème des pères qui souvent sont « déconnectés » pour lesquels l'offre de formation continue est quasi inexistante.

# L'accompagnement individualisé

Et ses atouts :

- Il représente une relation de confiance entre l'enfant/jeune/famille et le tuteur-trice de Reliance.
- Il favorise le lien entre l'école et la famille ou l'environnement du jeune/enfant
- Il implique un très fort engagement personnel des tutrices et tuteurs bien au-delà du cahier des charges
- Il contribue à une intégration réussie
- Il développe l'autonomie de l'enfant/jeune
- La bonne connaissance du tuteur-trice du système pédagogique et/ou du monde professionnel augmente les chances d'insertion sociale et dans la vie active.
- Les tuteurs et tutrices de Reliance sont régulièrement intégré-e-s aux séances de réseaux existantes autour du jeune/enfant ou de la famille.

La reconnaissance accrue du travail  
de Reliance par les partenaires  
institutionnels et des collaborations  
plus étroites nous  
conforte dans la poursuite  
de notre action

# Les chiffres clé de 2019

**4000 heures de tutorat**

**70 tuteurs/tutrices**

**98 participant-e-s**

## Reliance- Confignon

- 29 suivis enfants/jeunes
- Ecoles primaires, cycles d'orientation

## Reliance-Tattes

- 20 suivis enfants/jeunes suivis
- Ecoles primaires, cycles d'orientation

## Reliance- Saconnex-Etoile

- 25 suivis mineur-e-s jeunes adultes
- Post-obligatoire, CFC, AFP, PAI

## Reliance- Antenne-4

- 24 suivis enfants/jeunes
- Post-obligatoire, CFC, AFP, PAI

# Fonctionnement

Les membres du Comité se sont réunis chaque premier lundi du mois, soit 12 fois en 2019, réunions auxquelles s'est ajoutée une matinée de réflexion.

## Concepts globaux de Reliance et code éthique

Les concepts globaux et le code éthique de Reliance sont les documents de base sur lesquels nous nous appuyons pour fonctionner. Ils illustrent notre fonctionnement lors de présentations de l'association à de nouveaux partenaires. Ces documents sont remis aux tutrices et tuteurs. Par leur signature, elles/ils confirment en avoir pris connaissance. Ainsi, la manière de considérer l'enfant et ses parents, la prévention des abus, de la violence et les procédures à suivre à ce sujet, la gestion de la confidentialité donnent une ligne de conduite claire pour le travail à accomplir au sein de Reliance.

## Réorganisation et fonctionnement du comité

Après 12 ans de Présidence, **Françoise Jollat**, a annoncé lors de l'Assemblée générale de février 2019, son souhait de quitter cette fonction mais également de se retirer du comité de Reliance.

**Dominique Chautems Leurs**, membre du comité et membre fondatrice de Reliance, s'est proposée pour la remplacer.

Cette proposition a été approuvée lors de l'Assemblée générale ainsi que la transmission de la fonction dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

**Aurélie Richard** et **Aude Chabot**, après un temps en qualité d'observatrice au sein du comité, ont été admises comme membre par l'AG. Elles ont assuré l'administration de l'antenne de Confignon, en duo, jusqu'au mois de juin.

Deux nouveaux membres, **Janka Kaempfer** et **Christian Frey**, ont également été élus au comité lors de l'AG 2019.

Il est ici important de dire que les tâches assumées par le comité sont toujours croissantes. Par conséquent il y a à relever que pour les réaliser les membres ainsi que les personnes qui gèrent les antennes offrent un grand nombre d'heures sans lesquelles il ne serait pas possible de faire fonctionner ce projet. Aussi afin de travailler le plus rationnellement possible, il nous a semblé important de mieux organiser le travail et de répartir les tâches entre les différents membres.

L'idée initiale de se doter d'un bureau a été remplacée par une coordination des antennes. Cette nouvelle entité a pour objectif de traiter ce qui relève de l'opérationnel et les problèmes de métier auxquels les administrateurs-trices sont confronté-e-s. La présidente assiste aux séances. D'autre part une commission s'est formée afin de procéder à la refonte des statuts.



## La coordination

Comme annoncé en 2018, des ajustements se sont faits au niveau du temps de travail de **Nadia Baehler**, coordinatrice, tout comme celui d'une stabilisation de son poste par l'établissement d'un CDI.

Ce poste est passé de 50 à 60% et, à terme, il est prévu de l'augmenter de 20% si une nouvelle antenne est créée.

D'autre part, afin de faciliter et d'alléger la gestion administrative de ce poste d'employée à Reliance, la gestion salariale ainsi que celle des assurances sociales associées ont été confiées dès 2020 à la Fédération Romande des Entreprises-FER.

Il convient de relever ici que l'apport de Nadia Baehler, de par sa pratique de tutrice, sa fonction dans l'administration de l'Antenne de Tattes et son insertion dans les réseaux de la migration et de l'insertion professionnelle, soulage de façon très appréciable le travail du Comité, qui reste cependant conséquent au vu du développement de Reliance. Aussi les doutes et les questions qui se sont posées quant à la professionnalisation de notre association s'effacent de fait devant la réalité actuelle et les compétences de Nadia Baehler.

## Séminaire

Une journée de mise à plat et de réflexion au sein du Comité nous a permis de donner une forme à notre prestation, sans que nous passions forcément par la mise en place coûteuse d'un label. Ainsi, nous avons défini un modèle précisant les conditions de création d'une antenne, le rôle de tous les acteurs et son coût global. Cette étape franchie, nous nous sentons prêts à exporter notre modèle moyennant l'application de ces minimas. Cela devrait nous permettre de faire face à de nouvelles demandes avec clarté.



*Reliance*

## Engagement des tuteur-trice-s

Notre participation au « speed-meeting » de Genève-bénévolat, ainsi que l'inscription sur sa plateforme genevoise augmente de manière significative le nombre de personnes qui viennent vers notre association et souhaitent s'engager de manière civile à aider un enfant, une famille dans leur rapport à l'école, à la scolarité et aux apprentissages.

Notre association demeure très exigeante sur les modalités de recrutement des tuteurs et tutrices. Munies de leur CV et d'une lettre de motivation, nous les recevons individuellement pour un entretien de clarification sur nos buts et sur leurs intentions des candidat-e-s. L'adhésion aux valeurs de Reliance est un préalable à tout engagement ainsi que la présentation d'un extrait de casier judiciaire et un certificat de bonne vie et mœurs.

En 2019, ce sont plus de 60 dossiers de candidatures qui nous sont parvenus et nous avons auditionné plus de 40 personnes. Une partie d'entre elles a été attribuée au démarrage de l'Antenne 4. A l'issue de l'entretien, 6 personnes ont estimé le travail demandé incompatible avec leur emploi du temps.

Les autres ont été réparties dans les antennes existantes.

# Formations

## *Des tuteurs et tutrices soutenu-e-s dans leur action*

Afin d'aborder avec les tutrices et tuteurs les thématiques qui traversent leur activité, des soirées ponctuelles de sensibilisation leur sont proposées. Pour cette occasion nous convions des experts concernant les questions traitées afin d'apporter des outils utiles à l'échange de pratiques. En 2019, nous nous sommes penchés sur les thèmes suivants :

### Thématiques

***Sensibilisation à la prévention des abus sexuels***  
Alia Neffati, psychologue, Association ESPAS

***L'interculturalité : un chemin vers l'intégration ?***  
Eva Murino, Daria Scotti, Catarina Pereira,  
Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie

***\* Le travail hors murs : rencontres en je (u) : ou comment son cadre particulier raconte nos pratiques actuelles ?***  
Ariane Cevey-Blanc, Valentine Berdat psychologues,  
Service Educatif Itinérant

***La procédure d'asile en suisse : étapes et permis***  
Marie-Claire Kunz, juriste, Centre Social Protestant

**\*Formation imposée aux tuteurs et tutrices à leur engagement**

# Elargissement des activités

## Une quatrième antenne

Comme annoncé l'année précédente, 2019 a vu l'établissement de la quatrième antenne. Après que Reliance se soit assurée, notamment auprès du DIP, que les fonds réunis permettaient ce développement, moyennant quelques conditions, un groupe de tuteurs et tuteuses sont entrés.es dans l'activité dès le milieu du printemps.

Afin de répondre aux nombreuses requêtes de tutorats, cette antenne se veut ouverte et non spécifiquement localisée. Toutefois les besoins urgents exprimés par les établissements scolaires de Lancy et Le Sapay ont été priorités. Les demandes d'aide concernaient des familles récemment arrivées en Suisse, notamment de Syrie, ou des familles ayant déménagé des foyers de requérants et pour lesquelles un apport et un support pour la scolarisation des enfants s'avéraient nécessaires. Très rapidement nous avons constaté, particulièrement pour cette antenne, la nécessité de prendre en charge les fratries.

Pour la mise sur pied de cette antenne les échanges et rencontres n'ont pas manqué :

- Point de situation et identification du profil des enfants nécessitant un suivi de Reliance avec **Patrick Lafferma**, directeur de l'école de Tivoli et **Fabienne Ortel**, directrice Ecole le Sapay
- Concernant la participation au projet de la quatrième antenne, nous nous sommes adressés à **Vincent Kunzi**, Chef du Service social de la commune de Lancy et **Steve Cassard**, Chargé de mission pour les questions de migration.

## **Une demande des communes de Bernex et Confignon**

Les contacts pris par ces deux communes en 2019 se sont poursuivis avec comme objectif de **développer une offre de tutorat sur le quartier de Cressy, situé sur les communes de Confignon et Bernex.**

Au mois d'août, la présentation des activités de Reliance aux commissions sociales des deux communes en présence des conseillers administratifs, a permis de valider un financement pour la mise en place de tutorats sur le quartier de Cressy.

Le travail particulier à l'élaboration de ce projet s'est conduit avec Elena Giario, Secrétaire générale adjointe de Confignon et Patrick Renlund, responsable du Service social de Bernex. Le Comité a proposé la mise sur pied d'un groupe de suivi. Celui-ci inclura entre autres, la direction de l'école, un.e représentant.e de la commune, un.e travailleur.euse social.e hors-murs de la FASE, un.e représenant.e de Reliance. Cette organisation mixte, Reliance-Communes pourrait démarrer dès 2020.

Le Comité de Reliance a aussi approuvé la candidature d'Aurélie Richard, à la fonction de chargée de projet. Une convention entre les deux communes et Reliance finalisera le partenariat. Son coût a été budgété à 42'000 F. Les deux communes s'engagent pour un montant de 30'000 F.

Remarques :

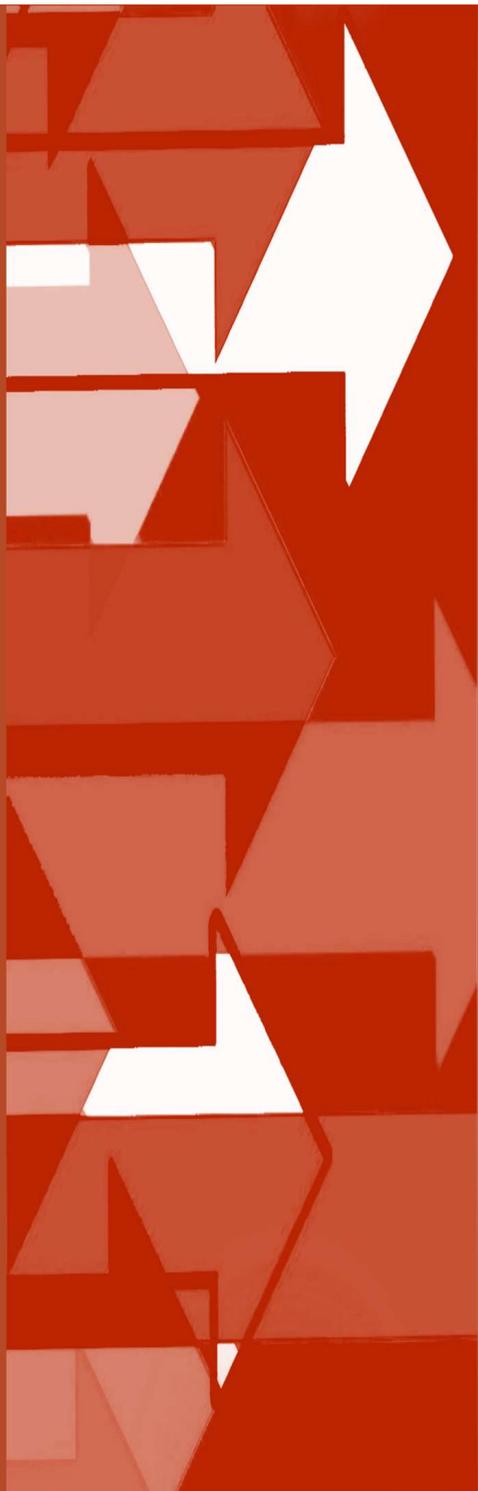
Cette perspective nous a contraints à revenir sur la décision prise en 2018 de ne pas développer Reliance au-delà de 4 antennes, ceci dans l'idée de préserver autant qu'il se peut l'esprit associatif et bénévole de notre association. Toutefois, nous avons fait le constat que les besoins existent et que forts de nos compétences accumulées ces 13 années, nous nous devons de trouver une forme qui permettent de les partager.

# Recherche de fonds

La question des finances reste une préoccupation constante pour Reliance, comme elle l'est par ailleurs pour toute démarche associative de ce type. Elle se pose de manière cruciale devant toute demande d'élargissement. Cette année le DIP a soutenu la création de la 4<sup>ème</sup> antenne avec un montant supplémentaire de 28'000 F qui s'ajoute à son fidèle soutien de 85'000 F. Le BIE de son côté nous octroie la même subvention que l'an passé 72'000 F. Ces deux pourvoyeurs de fonds offrent à notre association une base solide, nous confortant pour la recherche des fonds complémentaires auprès de donateurs privés.

L'activité de recherche de fonds est une immense production d'énergie qui exige des connaissances. Certes, peu à peu nous acquérons un savoir-faire, mais au prix d'un investissement énorme et nous sommes nombreux dans le champ de l'entraide, éducative, sociale, pédagogique ou de la santé, à tenter de convaincre telle ou telle fondation de bien vouloir nous octroyer son soutien.

Recherche toujours laborieuse, aux résultats aléatoires, qui s'est toutefois concrétisée cette pour Reliance par des apports réconfortants et des soutiens précieux de fondations donatrices



Nous travaillons aussi à établir avec le Canton et les Communes des relations de confiance. Nous les invitons à saisir la mesure de l'offre de Reliance. Nous sommes convaincus de la capacité de notre association à combler le fossé entre certains enfants/jeunes et l'école. Nos activités visent à rétablir un brin d'égalité dans les chances de réussite scolaire et professionnelle.

Ces derniers mois, Reliance a multiplié les rencontres en vue de nouvelles sources de financement :

**Thierry Apothéloz**

Conseiller d'Etat (DCS)

**Nicolas Roguet**

Délégué à l'intégration (BIE)

**Ariane Daniel Merkelbach**

Directrice (AMIG, HG)

Notre rencontre avec le Conseiller d'Etat Thierry Apothéloz, en mars 2019, nous a permis d'exposer nos nouveaux besoins. Le Conseiller d'Etat nous a incité à prospecter auprès des communes et de l'Hospice général.

Lors de notre rendez-vous obtenu en mai, Ariane Daniel-Merkelbach, Directrice de l'AMIG, a indiqué la possibilité d'une aide mais que celle-ci restait suspendue à la nouvelle répartition du nouveau forfait fédéral pour l'intégration (AIS).

**Gilles Miserez**

Directeur Général (OFPC)

**Aldo Maffia**

Directeur financier (DIP)

**Patrick Mosetti**

Responsable financier (OFPC)

Point de situation sur l'activité de Reliance et discussion autour de son projet de développement d'une 4<sup>ème</sup> Antenne

**Commune de Lancy :  
Service social**

Discussion pour le développement de Reliance et de sa 4<sup>ème</sup> Antenne

**Bénédicte Geindre**

Représentante fondation Eduq

Rencontre préparatoire en vue d'un soutien financier de la Eduq Foundation

# Coordination et collaborations

## Réseau

- > En mai, Reliance a activement participé aux Assises de la migration des mineurs : conférences, débats, ateliers.
- > La présence régulière aux travaux de la Coordination-asile a donné l'occasion à Françoise Joliat de poursuivre son mandat de déléguée à la Commission consultative pour l'Ecole inclusive jusqu'en septembre. La question de l'inclusion scolaire des migrants, portée par **Françoise Joliat** et **Brigitte Schneider-Bidaux** a ainsi pu être abordée.
- > Notre participation à la matinée de Aire d'Ados : « Jeunes migrant-e-s non accompagné-e-s et le risque suicidaire », nous a éclairés sur la situation de ces jeunes et leur difficulté à recourir à des appuis ainsi que l'impasse conflictuelle dans laquelle ils se trouvent.
- > Soirée de partage au MEG, organisée par le BIE, en présence du Conseiller d'Etat **Thierry Apothéloz**
- > HETS : Etude concernant les besoins des RMNA mandatée par le Conseil d'Etat
- > Audition par la Commission des affaires sociales du Grand Conseil concernant les motions : « Faciliter l'insertion professionnelle » et « Pour une prise en charge jusqu'à 25 ans des jeunes relevant de l'asile. »
- > Conférence Law Clinic : droits des jeunes personnes migrantes non accompagnées
- > Echanges avec une association partenaire : Participation à la journée intercantonale du Service social international en décembre « Nouvel-An » du Service Social International
- > A deux reprises nous avons échangé avec **Claude Dupanloup**, ancien secrétaire général de la FASE et actuellement président de l'Association Longue Vie et **Nicolas Reichel**, ancien tuteur Reliance et animateur de la FASE. Tous deux travaillent sur un projet intergénérationnel auquel ils souhaitent associer Reliance. Parallèlement Claude Dupanloup et Nicolas Reichel ont également inséré quelques plans concernant Reliance dans leur projet de film sur l'histoire de la FASE.

## Rencontres

- A l'occasion de la publication d'un article issu de sa recherche, **Margarita Sanchez-Mazas**, UNIGE, a convié les participant-e-s à une présentation concernant la « Scolarisation des enfants demandeurs d'asile : nouvelles pratiques, nouveaux, dispositifs, nouveaux « métiers » sous le signe de l'incertitude.
- Un premier contact a été établi avec **Nicole Hauck Bernard**, Cheffe du Service social de la commune du Grand-Saconnex en vue d'une intervention de Reliance sur le quartier du Pommier
- **Serge Mimouni**, Directeur adjoint du Département de la Cohésion sociale de la Ville de Genève s'est également montré intéressé par le travail de Reliance avec une intervention cette fois-ci sur le quartier des Charmilles/Europe
- Echanges avec des responsables des Services sociaux de communes pour l'intervention de Reliance dans leurs quartiers.
- De jeunes entrepreneurs regroupés au de la Jeune Chambre Internationale ont développé un projet mentorat. **Vincent Ottinger**, puis **Damien Peloux** ont souhaité établir un lien entre nos deux structures en vue d'une collaboration. Nous avons aussi participé à leur petit déjeuner avec CAP-Formation à l'OFPC.
- Par le biais de la Coordination-asile, Reliance a participé à la rencontre avec **Prunella Carrard**, Secrétaire générale adjointe du DIP et **Christina Kitsos**, Chargée des Affaires migratoires-DIP. La séance avait pour objectif de présenter l'activité et les travaux de la Coordination asile et notamment celle du groupe de travail sur les RMNA.



# Evènement

## *La fête de Reliance*

En 2017, afin de marquer les 10 ans de l'Association Reliance, nous avons organisé une fête qui avait réuni, les tutrices et tuteurs, les enfants/jeunes suivis, les parents ainsi que les responsables de Reliance et nos partenaires. Ce moment empreint d'une grande convivialité avait ravi grands et petits. Cela nous a donné l'envie de réitérer ce moment où tous les acteurs se retrouvent et se reconnaissent. De plus en 2019, le départ de Françoise Joliat et la transmission de présidence, justifiaient l'organisation d'un tel évènement. Ainsi, le 17 octobre à la Salle Communale du Grand-Lancy, la fête fût belle. Elle a réuni quelques 200 personnes, qui toutes ont apprécié ce moment.

- La chorale, le Chant de la terre, a grandement contribué à la réussite de la soirée et rencontré un véritable succès.
- Le buffet, élaboré par les apprentis du Centre de Formation Professionnelle Service, Restauration et Hôtellerie a également ravi les papilles de chacun, chacune et nous remercions toutes les petites mains qui ont servi ce délicieux repas, mais également préparé, décoré et bien évidemment rangé la salle.

Tout cet enthousiasme encourage le Comité à reconduire l'évènement.



Une démarche d' intégration  
et de cohésion sociale  
au quotidien

**Discours de départ  
Françoise Joliat  
Fête de Reliance**  
Jeudi 17 octobre 2019

« Si  
on tentait  
quelque chose ! »

mécaniques, se fait remarquer par des comportements désagréables, il est puni... et il souffre tout autant de cette image qu' il s' est forgée, seul moyen qu' il a trouvé pour s' en sortir. De toutes les façons, il est malheureux, un sentiment qui l' accompagnera toute sa scolarité. Mal-être, honte discrimination et parfois exclusion : une situation qui démolit, qui fracasse ! Donc, avec une petite équipe de cinq ou six convaincus, « nous avons fait quelque chose » : nous avons créé Reliance... et nous avons démarré avec deux ou trois tuteurs et tuteuses (il me semble qu' au départ nous n' avions que des femmes !).

Qui aurait pu dire que cette minuscule association, créée avec beaucoup de foi, mais sans un sou vaillant, réunie ponctuellement dans un local prêté par la Mairie de Confignon (que je remercie au passage !), existerait encore 12 ans après, qu' elle compterait près de 80 tuteurs et tuteuses et gèrerait un budget avoisinant les 300'000 frs.

J' aimerais tout d' abord vous remercier toutes et tous d' être là. Toutes et tous, vous êtes Reliance : vous y êtes tuteur ou tuteur, ou ex-tutrice ou tuteur, « tutoré » ou parents, membre actuel ou ancien du comité, vous êtes un généreux donateur, un sponsor... et pendant douze ans, de près ou de loin, j' ai eu l' occasion de vous côtoyer. Vous êtes des familles avec lesquels, ce soir, je dois prendre congé ! En 2007, préoccupé par la situation des jeunes en difficulté à l' école, Bilal Ramadan a frappé à ma porte : « Si on tentait quelque chose ? » Je ne travaillais qu' avec des enfants en difficulté solitaire, j' étais tout aussi préoccupé que lui, alors j' ai dit : « Oui, faisons quelque chose !



Françoise Joliat

Vous imaginez-vous ce que c' est, pour un enfant, de ne pas réussir à l' école ? D' être un cancre ? Très vite un élève comme cela est étié et sa notoriété le précède de classe en classe. Très vite aussi, il en vient à se décourager (« Je suis nul, je ne peux pas ») et à agir de manière conforme à sa réputation : il baisse les bras, il a honte, il souffre ; ou bien alors, il lutte pour se faire reconnaître autrement, il roule les

Ce qui me semble important ce soir, c' est de redire pourquoi, comment, nous avons travaillé et travaillé toujours, de réaffirmer nos valeurs, de réinsister sur nos croyances.

Ce qui nous a guidé dès le départ, ce qui guide toujours Reliance aujourd' hui :

- C' est le refus de l' inégalité, de l' injustice, de l' exclusion et de l' intolérance, un refus viscéral et une envie tenace de lutter contre (l' utopie est un puissant moteur de vie !).
- C' est aussi la conviction qu' avant de se focaliser sur

des difficultés, sur un enfant en difficulté, il faut voir l' enfant, parce qu' un enfant ne peut pas être réduit à ses difficultés.

C' est le choix d' un regard bienveillant, amical, un regard positif qui s' attache à la recherche non de ce que devrait être cet enfant, mais de ce qu' il est : un enfant porteur de ressources, d' expériences, d' aptitudes, ses atouts pour avancer, son potentiel d' évolution.

C' est la conviction que, comme tous les autres enfants, celui-ci a droit à la réussite, qu' il a droit au bonheur et qu' il faut trouver, avec lui, les moyens pour qu' il y parvienne.

Lui, il sait que ça ne va pas (il l' expérimente jour après jour), mais le plus souvent il ne sait ni pourquoi, ni comment. Quand on est nul !



Chorale « Le Chant de la Terre »



**Le droit au bonheur** ce n' est pas lui réexpliquer encore et encore ce qu' il ne comprend pas ; ce n' est pas lui faire refaire encore et encore ce qui l' a mis en échec.

C' est bien plutôt s' ajuster à ses particularités, à ses capacités du moment, c' est lui proposer des moyens à la carte, le petit coup de pouce qui va lui permettre de réussir par lui-même le pas suivant, de s' apercevoir ainsi qu' il n' est pas si nul, qu' il peut y arriver, qu' il vaut plus que ce qu' il pensait. C' est l' aider à sortir de la honte pour accéder à la fierté de soi, c' est lui permettre de vivre plus de justice et plus d' égalité.

**Le droit au bonheur**, c' est aussi garder le cap fixé à avec lui, savoir où tiens à vous remercier tous. l' on va et le lui rappeler.

Voilà ce à quoi j' ai cru, nous avons cru, dès le départ et qui doit encore nous guider aujourd' hui.

Une association, son comité ressemblent un peu à un orchestre. Pour jouer une symphonie, il faut des cordes, des bois, des cuivres, des percussions. Une note toute seule, aussi belle soit-elle, jouée par le meilleur musicien, n' est pas grand-chose. Il faut peut-être aussi un chef d' orchestre (certaines expériences prouvent qu' on peut aussi s' en passer), un chef d' orchestre dont la responsabilité consiste à faire en sorte que chaque note de chaque musicien sonne avec celles que jouent les autres pour créer une symphonie, mais un chef d' orchestre responsable aussi que tous les musiciens jouent tous en même temps, qu' ils s' écoutent entre eux pour se coordonner, qu' ils adoptent tous le bon tempo et les bonnes couleurs.

Un violon ne joue pas une symphonie tout seul, non plus qu' un hautbois, une flûte ou des cymbales ; un chef sans musiciens, même s' il perçoit la symphonie dans sa tête, n' est qu' un batteur de mesure qui brasse de l' air, désespérément, rien de plus. C' est à plusieurs qu' on devient plus intelligents, plus créateurs. C' est ça Reliance ! Un ensemble d' interprètes, chacun dans son registre, jouant chacun sa partition, à l' écoute de celle des autres. Pour vibrer, les idées des uns ont besoin de celles des autres. Sans toutes vos idées, les miennes seraient restées vaines !

C' est pourquoi avant de partir, je tiens à vous remercier tous.



**Merci** à vous, **membres du comité** : pour la richesse et l' abondance de vos idées (une usine cybernétique !), pour votre volonté et votre capacité à les accorder, ces idées, même si cela n' a pas été facile tous les jours ! Merci d' avoir fait parfois le poing dans votre poche, d' avoir sué pour arriver à des compromis, à des solutions communes, au service d' enjeux essentiels ; merci pour nos confrontations créatives, merci d' avoir contribué à surmonter nos doutes et nos crises. Et merci de votre amitié, de votre bonne humeur, et parfois aussi de vos coups de gueule.

Merci à toi, **Nadla**, notre coordinatrice : nous t' avons confié les tâches complexes d' écouter et de rendre à chacun ce qui lui appartient ; de compiler, de trier, de ranger, et d' archiver ; de te renseigner et de synthétiser ; de verbaliser, de rédiger, et puis encore de réfléchir, d' évaluer et de proposer, bref, de tout savoir et de secourir chacun !

Tu es aussi une excellente cheffe d' orchestre, mâtinée de Saint-Bernard ! Merci à vous, toutes les **tutrices**, tous les **tuteurs** (et aussi les ex !) : Vous êtes des musiciens hors normes, dotés d' un cœur immense ; virtuoses du vibrato, vous la jouez plus cordes que percussion.



A plusieurs reprises, je vous ai déjà dit mon admiration : c' est vous qui savez nouer des liens, qui écoutez, comprenez, cherchez ce qui sera utile, c' est vous qui êtes là, disponibles, à l' écoute. C' est vous qui accompagnez, montrez ce qu' il faut regarder, explicitez, qui mettez en position de réussir Vous ouvrez grand votre porte, vous ouvrez grand votre cœur, vous faites des miracles. Vous êtes magnifiques !

Merci à vous tous, **nos fidèles supporters, nos bailleurs de fonds**, services publics ou fondations privées. On n' aime pas trop parler d' argent, encore moins en chercher ! Et pourtant... où serions-nous si vous n' étiez pas là ? Sans vous, sans la reconnaissance que vous témoignez de manière tangible à l' action de Reliance, nous ne pourrions rien faire, il n' y aurait pas de musiciens, pas de symphonie, ni d' enfants et de jeunes qu' on accompagne et qui vont mieux.

Et puis, et surtout, merci à vous **enfants, jeunes et leurs parents**, venus parfois de loin chercher ici un lieu de paix, un lieu nouveau où vous enraciner, un lieu pour être, un lieu pour vivre.

Merci de nous accorder votre confiance, merci d' accepter notre accompagnement, merci de nous donner votre amitié. Vous faites partie de notre orchestre !

Je passe la baguette à **Dominique Chautems-Leurs**. Elle était là dès le premier jour et nous avons toujours travaillé ensemble. Elle sait tout de Reliance ; elle connaît l' univers du DIP ; elle maîtrise les rouages de l' éducation spécialisée, elle y a eu des responsabilités essentielles ; elle y a toujours ses entrées, elle y est toujours impliquée. C' est une battante, elle connaît tous les registres, tous les instruments : elle joue du violon, comme de la trompette ou du basson, elle préfère les tempi allegro appassionato quasi-ostinato, mais aussi fortissimo furioso, ma non troppo ! Elle sait où elle va et ne s' en laisse pas conter ! Reliance ne pouvait pas rêver meilleure présidente ! Après douze ans, son enthousiasme reste intact. Je pars sans souci : Dominique et les autres sont là !

Je quitte Reliance, c' est une grande et belle page de ma vie qui se tourne ! Mais un gros morceau de mon cœur reste avec vous. Je jouerai peut-être encore un peu de triangle, à la sauvette, mais surtout je continuerai à vous regarder, à vous admirer.

Encore merci et bravo pour cette belle symphonie !

**Françoise Joliat, 17.10.2019**

## Acronymes

ACCESS II	Accueil de l'Enseignement Secondaire II
ASIC	Assistant-e social-e en intervention communautaire
BIE	Bureau de l'intégration des étrangers
CFPP	Centre de formation pré-professionnelle
CHC	Centre d'hébergement collectif
DIP	Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
FASe	Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle
HETS	Haute école de travail social
MEG	Musée d'ethnographie de Genève
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
RMNA	Requérant mineur-e-s non accompagné-e-s
SCOS	Service de la cohésion sociale
SPMi	Service de la protection des mineurs

# Bilan et comptes

## *Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels*

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association **Reliance** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels n'ont pas été contrôlées.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 20 mai 2020

**ALBER & ROLLE Experts-comptables Associés SA**

**Frédéric CROCHET**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

**Jean-Charles VITALI**  
Expert-réviser agréé

**Annexes :**

**Comptes annuels comprenant :**

- Bilan au 31 décembre 2019 d'un total actif de CHF 126'870.47
- Compte de résultat présentant un bénéfice de CHF 50'004.08
- Annexe au bilan

**Bilan au 31 décembre 2019**

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2019</b> <b>CHF</b>	<b>31.12.2018</b> <b>CHF</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Chèques postaux		121 813,37	74 771,89
<b>Trésorerie</b>		<b>121 813,37</b>	<b>74 771,89</b>
Charges constatées d'avance	2.1	2 302,10	0,00
Produits à recevoir	2.2	2 755,00	0,00
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>5057,10</b>	<b>0,00</b>
<b>Total de l'Actif circulant</b>		<b>126 870,47</b>	<b>74 771,89</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>126 870,47</b>	<b>74 771,89</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX ETRANGERS</b>			
Produits reçus d'avance		90,00	5 000,00
Charges à payer	2.3	7 004,50	0,00
<b>Passifs de régularisation</b>		<b>7 004,50</b>	<b>5 000,00</b>
<b>Total des Capitaux étrangers</b>		<b>7 004,50</b>	<b>5 000,00</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital de l'organisation		69 771,89	85 058,78
Résultat de la période		50 004,08	-15 286,89
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>119 775,97</b>	<b>69 771,89</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>126 870,47</b>	<b>74 771,89</b>

## Compte de résultat de l'exercice 2019

	Budget CHF	2019 CHF	2018 CHF
<b>PRODUITS</b>			
Département de l'instruction publique (DIP)	85 000	85 000,00	85 000,00
Département de la cohésion sociale (DCS) - BIE	72 000	72 000,00	72 000,00
<b>Total des subventions</b>	<b>157 000</b>	<b>157 000,00</b>	<b>157 000,00</b>
Cotisations	3 000	2 120,00	2 390,00
Dons (fondations et autres)	80 400	111 230,00	30 760,00
Défraiements tuteurs abandonnés	5 500	4 535,00	5 422,50
Indemnités administrateurs abandonnés	500	500,00	0,00
<b>Total autres recettes</b>	<b>89 400,00</b>	<b>118 385,00</b>	<b>38 572,50</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>246 400</b>	<b>275 385,00</b>	<b>195 572,50</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>CHARGES DIRECTES ANTENNES</b>			
Défraiements et charges sociales tuteurs	181 500	125 294,12	133 804,05
Indemnités administrateurs	3 500	3 500,00	2 300,00
Indemnités animateurs	4 600	4 000,00	2 600,00
Autres frais	3 790	752,00	1 968,95
<b>Total charges directes antennes</b>	<b>2.4 193 390</b>	<b>133 546,12</b>	<b>140 673,00</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>			
Salaires et charges sociales coordinatrice	70 000	67 382,65	55 307,69
Formation	2 500	2 160,00	1 663,00
Location	4 200	4 200,00	4 200,00
Défraiements membres du Comité	4 300	4 300,00	5 700,00
Frais Assemblée Générale	600	615,00	337,50
Site internet	200	189,00	688,95
Frais de bureau	2 500	1 230,95	1 135,15
Publicité	1 500	1 476,50	478,30
Honoraires réviseur	3 000	3 000,00	0,00
Assurance RC	300	283,50	0,00
Frais divers	4 249	6 997,20	675,80
<b>Total autres charges</b>	<b>93 349</b>	<b>91 834,80</b>	<b>70 186,39</b>
<b>Total des charges</b>	<b>286 739</b>	<b>225 380,92</b>	<b>210 859,39</b>
<b>Résultat de la période</b>	<b>-40 339</b>	<b>50 004,08</b>	<b>-15 286,89</b>

## Annexe au bilan au 31 décembre 2019

### 1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes utilisés sont conformes à la loi; aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels.

De plus, aucune particularité (dans le bilan et le compte de résultat) nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans cette Annexe.

### 2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

	2019 CHF	2018 CHF
<b>2.1 – Charges constatées d'avance</b>		
Assurance maladie 2020	1 486,70	0,00
Assurance accident 2020	815,40	0,00
<b>Total</b>	<b>2 302,10</b>	<b>0,00</b>
<b>2.2 – Produits à recevoir</b>		
Cotisations AVS part tuteur à recevoir	2 755,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 755,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2.3 – Charges à payer</b>		
AVS 2019 à payer	370,00	0,00
LAA 2019 à payer	669,90	0,00
Défraiements 2019 à payer	2 964,60	0,00
Honoraires réviseur	3 000,00	0,00
<b>Total</b>	<b>7 004,50</b>	<b>0,00</b>

## Annexe au bilan au 31 décembre 2019

	Budget CHF	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
<b>2.4-Détail des charges directes par antenne</b>			
<b>Antenne Confignon</b>			
Défraiement tuteurs	40 000	30 983,91	37 802,45
Défraiements tuteurs abandonnés	500	920,00	127,50
Indemnités administrateurs	1 000	1 000,00	1 100,00
Indemnités animateur	1 600	1 600,00	800,00
Autres frais	1 060	372,00	921,45
<b>Total charges Antenne Confignon</b>	<b>44 160</b>	<b>34 875,91</b>	<b>40 751,40</b>
<b>Antenne Tattes</b>			
Défraiement tuteurs	40 000	29 765,15	36 744,10
Défraiements tuteurs abandonnés	3 000	3 615,00	5 070,00
Indemnités administrateur	500	500,00	100,00
Indemnités animateur	1 000	1 000,00	1 100,00
Autres frais	1 145	380,00	400,00
<b>Total charges Antenne Tattes</b>	<b>45 645</b>	<b>35 260,15</b>	<b>43 414,10</b>
<b>Antenne Saconnex</b>			
Défraiement tuteurs	56 000	44 674,62	53 835,00
Défraiements tuteurs abandonnés	1 000	0,00	225,00
Indemnités administrateurs	1 000	1 000,00	1 100,00
Indemnités animateurs	1 000	1 000,00	700,00
Autres frais	1 210	0,00	647,50
<b>Total charges Antenne Saconnex</b>	<b>60 210</b>	<b>46 674,62</b>	<b>56 507,50</b>
<b>Antenne délocalisée- L'activité a commencée à partir du 2eme semestre 2019</b>			
Défraiement tuteurs	40 000	15 335,44	0,00
Défraiement tuteurs abandonnés	1 000	0,00	0,00
Indemnités administrateur	1 000	1 000	0,00
Indemnités animateur	1 000	4 00	0,00
Autres frais	375	0,00	0,00
<b>Total charges Antenne délocalisée</b>	<b>43 375</b>	<b>16 735,44</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des charges des Antennes</b>	<b>193 390</b>	<b>133 546,12</b>	<b>140 673,00</b>

## **Annexe au bilan au 31 décembre 2019**

### **3- Autres Indications**

#### **Commentaires sur le résultat de la période**

Le résultat positif de la période d'un montant de CHF 50'004,08 s'explique par les raisons suivantes :

Les dépenses liées aux antennes ont été moins importantes que celles prévues au budget notamment celles de l'Antenne 4. En effet, l'Association avait planifié une pleine activité de l'antenne 4 à partir de mars 2019 or cela n'a été effectivement le cas en septembre-octobre 2019.

L'augmentation du taux d'activité de la coordinatrice prévue au budget qui devait augmenter de 20 % pour la gestion de l'antenne 4 n'a pas eu lieu au cours de l'année 2019 mais en janvier 2020.

Les démarches de recherche de fonds ont été très positives mais leurs concrétisations se sont réalisées sur le 2ème semestre. La hausse de subvention du DIP destinée à la 4ème antenne a également été confirmée en octobre 2019. L'Association utilisera le résultat de la période 2019 sur l'année 2020 pour assurer son développement et ainsi être en mesure de répondre efficacement aux demandes croissantes dont elle fait l'objet.

#### **Heures bénévoles**

Elles se sont élevées à 2'618 soit un montant de CHF 78'540,-

# Conclusion

La fonction de tutorat telle que nous la développons à Reliance, montre au fil des années de plus en plus sa pertinence, ceci notamment dans un contexte où le souci de l'accueil des jeunes migrants s'est passablement affirmé ces derniers mois. Chacun se rendant compte que sans le "coup de pouce" de cette fonction de passeur, ces jeunes ont beaucoup de peine à se situer dans le dédale des programmes scolaires et de la formation. Souvent difficile pour les familles « locales » cela devient cornélien dès lors que l'on n'est pas familier de nos systèmes.

Bien que l'objectif de notre association soit d'apporter une aide à l'intégration scolaire et professionnelle, les questions directement liées à l'état de migrant deviennent le quotidien de nombreux-ses tuteurs et tutrices qui se voient ainsi confrontés.es aux politiques et lois nationales et cantonales, qui génèrent souffrance et incompréhension. Ceci d'autant plus lorsque l'on est au contact de jeunes qui rencontrent des difficultés multiples sur des plans comme celui de la santé, du logement, des aides sociales, qui prennent parfois le pas sur l'évolution de leur intégration.

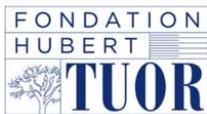
Il faut saluer ici le travail important qui se fait d'une manière générale par tous et toutes nos tuteurs et tutrices, mais également au sein des interventions, par les administrateur-trice-s et les animateur-trice-s. Tout ceci fait que Reliance apparaît de plus en plus comme un acteur signifiant dans l'accompagnement des personnes ayant une trajectoire de migration.

Face aux nombreuses demandes, l'évolution de Reliance pose des questions que nous devons aborder à l'avenir pour voir comment passer d'une petite association à une structure s'agrandissant, sur laquelle repose le succès de nombreux jeunes et enfants.

# MERCI À NOS PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS



**Fondation « Plein Vent »  
Emile, Marthe et  
Charlotte E. Rüphi**



# Remerciements

Nos remerciements vont aux autorités cantonales qui nous soutiennent dans notre action : le Département de l'Instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) ainsi que le Département de la Cohésion sociale, particulièrement le Bureau de l'Intégration des étrangers (BIE). Ils vont également aux autorités communales qui portent de l'intérêt à nos activités, en l'occurrence : la Commune de Confignon, le Service de la Cohésion sociale de Vernier.

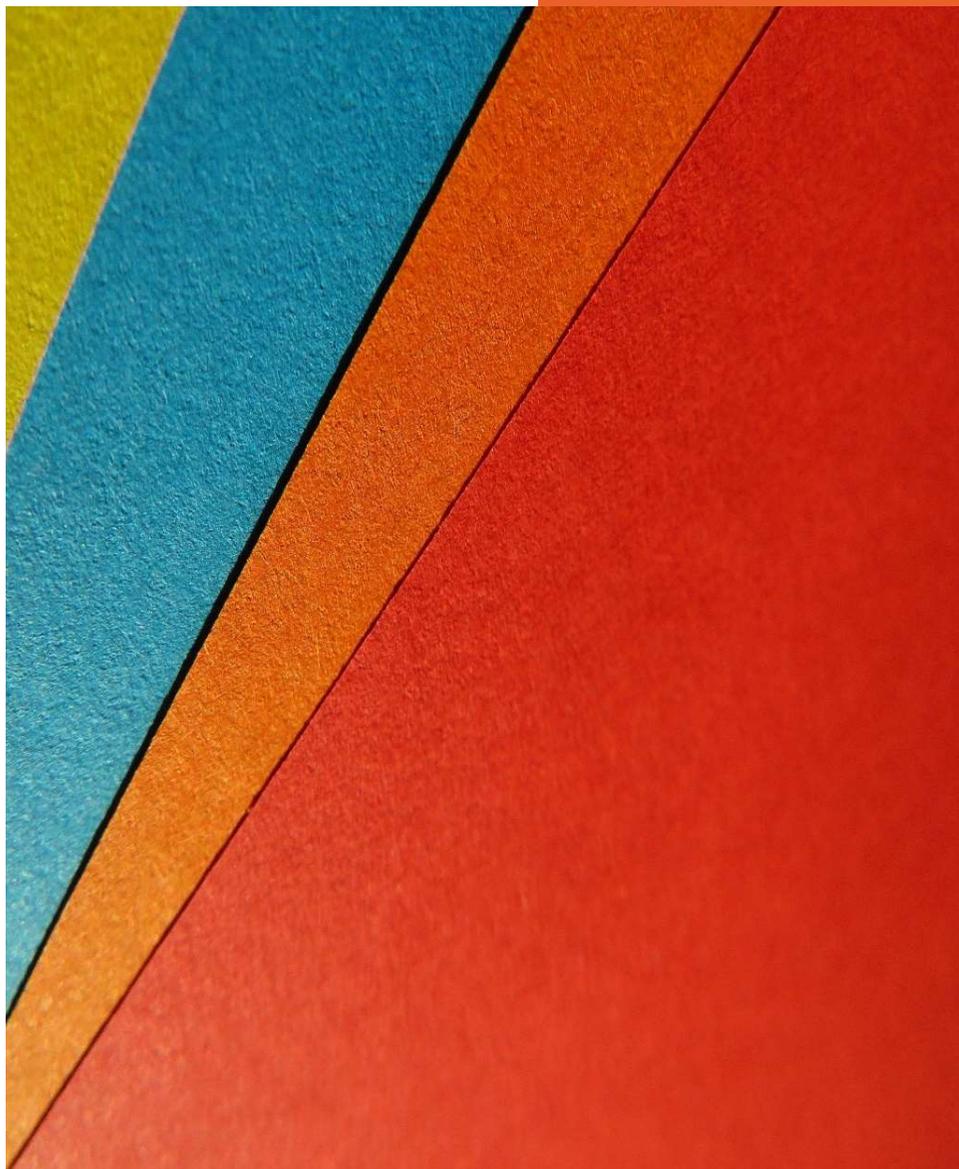
Nos remerciements vont également vers les fondations qui nous apportent leur indispensable soutien financier.

Nous exprimons toute notre reconnaissance à :

- Vous les tutrices et tuteurs, cœurs et âmes de Reliance, bienveillants-e-s, courageux-ses, opiniâtres, sans qui rien ne serait possible ;
- Vous les membres du comité qui passez beaucoup de temps à réfléchir, imaginer, inventer, vous creuser la cervelle et parfois vous quereller, pour organiser un fonctionnement durable et efficace de Reliance ;
- Vous les administrateurs/ administratrices des antennes qui veillez sur les tutrices comme sur la prunelle de vos yeux, qui les écoutez, cherchez à les comprendre, les accompagnez avec bienveillance ;
- Vous les animateurs/animatrices qui ouvrez des chemins de compréhension, de solutions et permettez à chacun de cultiver ses ressources et son estime de lui-même ;
- Et finalement vous tous les directeurs, éducateurs, enseignants, conseillers sociaux, psychologues, et j'en passe, qui connaissez notre sérieux, notre engagement et nous faites confiance jour après jour.







**Association Reliance**

Rue des Savoises 15  
1205 Genève  
078 635 58 78  
info@reliance-ge.ch  
www.reliance-ge.ch